

COMPÉTENCES



# *Les bilans de compétences*

*Pour que les salariés  
soient au cœur  
de vos stratégies  
d'entreprises...*

*Institut  
Formation  
Consulaire  
ARIÈGE-PYRÉNÉES*



Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ariège

# COMPÉTENCES



## → Le bilan de compétences

### ■ Une prestation supplémentaire proposée aux entreprises :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ariège a été habilitée par le FONGECIF Midi-Pyrénées pour réaliser des bilans de compétences. La CCI de l'Ariège accompagne déjà les entreprises dans la validation des compétences au travers de la démarche V.A.E. (Validation des Acquis et de l'Expérience), ainsi que dans leur certification par le biais du CCE Tuteur (certificat de compétences tuteur en entreprise).

### ■ Objet pour l'entreprise :

Un outil de gestion des emplois et des compétences qui aide à valoriser ses ressources humaines, optimiser la gestion des emplois et des carrières, anticiper et réussir le changement dans le cadre de mutations technologiques et/ou organisationnelles, favoriser la mobilité des salariés et rentabiliser l'investissement formation.

### ■ Objectif pour le bénéficiaire :

Le bilan de compétences permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

### ■ Public concerné :

Cette prestation s'adresse aux entreprises, tout secteur d'activité confondu, désirant accompagner leurs salariés en CDI, CDD mais également les travailleurs non salariés, les fonctionnaires et les contractuels quel que soit leur niveau de qualification.

### ■ Déroulement :

La durée totale du Bilan de Compétences est de 24 heures réparties sur 2 mois.

# COMPÉTENCES

## → Un déroulement en 3 phases...

### ■ Phase préliminaire

#### *Identification des besoins.*

- Objectifs :
  - Analyse de la demande, des besoins,
  - Définition des objectifs,
  - Explication de la démarche, des méthodes de travail,
  - Confirmation de l'engagement.

### ■ Phase d'investigation

#### *Identification du ou des projets et adéquation avec le marché de l'emploi.*

- Objectifs :
  - Analyse du parcours personnel et professionnel,
  - Connaissance de soi et repérages des aptitudes générales,
  - Identification des intérêts, motivations et valeurs professionnelles,
  - Connaissance de l'environnement, des filières métiers et des formations,
  - Finalisation du projet professionnel et personnel.

### ■ Phase de conclusion

#### *Planification des actions.*

- Objectifs :
  - Elaboration du plan d'action,
  - Validation du projet,
  - Restitution du résultat détaillé et de la synthèse.



## → Les garanties

- ✓ Un accompagnement individuel et personnel par un conseil bilan.
- ✓ Une déontologie : cette démarche ne s'effectue qu'avec le consentement du bénéficiaire.
- ✓ Des horaires flexibles pour réaliser le bilan sur ou en dehors du temps de travail.



## → Le financement

- Différentes sources de financement permettent l'accès au bilan de compétences :
- A l'initiative de l'employeur, sous réserve de l'accord du salarié, au titre du plan de formation entreprise,
  - A l'initiative du salarié, avec l'accord de l'employeur, au titre du Droit Individuel à la Formation (DIF),
  - Au titre du congé de reclassement ou d'une convention de reclassement personnalisée,
  - A l'initiative du salarié, au titre du congé de bilan de compétences, prise en charge par l'Organisme Paritaire Agréé au titre du Congé Individuel de Formation (OPACIF)
- Hors temps de travail ou sur le temps de travail (en demandant une autorisation d'absence à l'employeur).
  - Possibilité de financement personnel de la part du salarié.



Contact :  
Sabine SOUBIRAN  
chargée de mission  
tél. : 05 61 02 03 48  
fax : 05 61 02 03 30  
mél : s.soubiran@ariego.cci.fr

## *Institut de Formation Consulaire ARIÈGE-PYRÉNÉES*

Quartier Saint-Antoine  
09000 Saint-Paul-de-Jarrat  
tél. : 05 61 02 03 40  
fax : 05 61 02 03 30  
mél : ifcap@ariego.cci.fr  
[www.ariego.cci.fr](http://www.ariego.cci.fr)

La CCI de l'Ariège est agréée par le FONGECIF Midi-Pyrénées



L'exigence de  
nos entreprises nous fait progresser  
Certifié ISO 9001 version 2008

